

ne pour contrarier l'action des lois, nous pensons que le sultan de Constantinople imitera un si louable exemple, en prenant les Mormons sous sa haute protection. La Sublime-Porte écrira au gouvernement de Washington pour rappeler aux Américains leur principe de la liberté absolue des cultes; et puisque les *apôtres du mormonisme* s'appuient sur la Bible, persécuter les mormons pour ce fait, c'est les persécuter pour avoir lu la Bible. »

Je m'aperçois que l'erreur, échappée à ma plume me conduit bien loin. Mais d'un autre côté, je vois que la cause du duc de Toscane n'y perd pas et qu'il serait à désirer que toute erreur pût être aussi heureuse.

EULETHERIUS.

DÉBATS PARLEMENTAIRES.

25 Mars 1853.

Depuis que l'on a uni ensemble les deux Canadas, de manière que, contre le précepte du bon Horace,

.... placidis coeant immitia....

Serpentes avibus gominentur, tigribus agni, on a mis tout en œuvre pour tirer le meilleur parti possible de ce curieux amalgame de deux populations si différentes de mœurs, de langue et de religion. Il fallait surtout empêcher que l'une des parties de la province n'acquît une influence trop considérable dans le gouvernement, ne s'emparât du pouvoir à son profit et au détriment de l'autre. C'est pour atteindre ce but, que l'on a élaboré le bill de la représentation qui vient d'obtenir à la chambre basse plus des deux tiers des voix. Par ce bill, le nombre des membres des communes, qui se partagera d'une manière égale les deux sections de la province, est porté, si je ne me trompe, à 130, et celui des conseillers législatifs, qui seront électifs, à soixante. Afin de mieux proportionner le nombre des représentants à la population des collèges électoraux, on a fait une nouvelle circonscription des comtés; on en a partagé plusieurs; on en a créé de nouveaux, tels que l'île Jésus qui prend le nom de Comté-Laval.—

Ce bill attend encore l'épreuve du conseil.

Enfin il a fait son entrée solennelle dans la chambre, ce bill de la tenure seigneuriale, si impatiemment attendu, qui doit régénérer le Canada, briser les entraves qui arrêtent le développement de l'industrie, faire disparaître pour jamais jusqu'aux derniers vestiges de l'antique féodalité!

La campagne a été ouverte par un discours de M. Dunkin, avocat distingué du barreau de Montreal, qui est venu plaider la cause des victimes que l'on

doit bientôt mûler. Voici, je crois, le point de son argumentation: les seigneuries ont été données par le souverain sans condition, de sorte que les seigneurs les possèdent comme de véritables propriétés. Il a parlé pendant deux longues séances avec beaucoup de facilité et de force. Le succès de ses efforts est loin d'être certain, mais si la cause qu'il a défendue est perdue, il pourra, sans doute, s'appliquer ces paroles d'un héros de l'antiquité: "Si l'hon avait pu être défendue, elle l'eût été par ce bras."

La chambre s'est occupée durant cette quinzaine d'un bill d'usure et d'un bill de tempérance. Le bill d'usure est passé et sanctionné.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. La crainte d'une invasion française continue d'agiter les anglais.

Voici quelques détails sur l'état religieux de l'Angleterre en 1853.

"Total des églises et des chapelles catholiques en Angleterre et en Ecosse, 781.

— Collèges catholiques en Angleterre, 10; en Ecosse, 1. — Maisons religieuses d'hommes, 17; de femmes, 75. — Prêtres en Angleterre, 876; en Ecosse, 132.

"Le nombre des ministres anglicans convertis naguère est de neuf. Le nombre des laïques enregistrés dans la dernière liste des convertis est de 132, parmi lesquelles beaucoup de comtes, de marquis, &c.

"Mais ce qui fait le plus de plaisir, c'est d'apprendre avec certitude que les listes qu'on publie de temps en temps ne renferment pas la dixième partie des convertis. Un seul ecclésiastique reçoit chaque jour des abjurations parmi les personnes de distinction. Dieu seul connaît le vrai nombre: car cet ecclésiastique est si humble, que l'on arrive seulement de temps à autre à découvrir une partie du bien qu'il opère. Le nombre des convertis est très-grand; mais il y a de bonnes raisons pour ne pas faire des publications qui seraient non-seulement inutiles, mais encore nuisibles.

"Maintenant, voici un aperçu sur le protestantisme de ce pays. C'est à la lettre un grand cadavre qui tombe en dissolution. La division commence dans les deux églises qui en sont comme le grand tronc. Ces deux églises sont appelées ici la *haute église* et la *basse église*. On prétend que ces deux églises n'en font qu'une, mais je vous signalerai les points de dissidence, qui ne sont pas en petit nombre. Et d'abord la haute église se considère comme la *maîtresse*, parce qu'elle est l'*église établie par la loi*: elle admet la hiérarchie, et elle attribue quelque importance à la tradition. Ses membres ont une

liturgie, et les juscistes ne sont qu'une partie de la haute église. La basse a aussi la hiérarchie, mais elle en fait peu de cas, elle travaille de toute manière à abaisser l'autorité des évêques tandis que la haute église veut des évêques honorés et puissants. La plus grande différence est dans le *service*, on dans les *saints offices*: ils ont lieu à des heures différentes, parce qu'on y prêche des doctrines contradictoires. . . .

"Les deux églises paraissent admettre dans les ordres sacrés quelque chose de sacramentel. Mais en réalité on les administre de telle manière qu'il faut réordonner sous condition tous les ministres convertis. Quant au baptême, voici la manière dont il est administré bien souvent même par les évêques. Le ministre range autour de lui les enfants à baptiser: ensuite, pour avoir plus vite fait, il trempe les doigts dans un peu d'eau, jette en l'air une aspersion qui va où elle peut et dit: *Je te baptise au nom, &c.* une seule fois, au nombre singulier, quoique les enfants soient huit ou dix.

"Comme nous venons de le voir, le tronc du cadavre du protestantisme est composé de la haute et de la basse église, qui en réalité forment deux églises. Mais de plus il y a les *dissidents*. Les *quakers*, qui nient presque tous les dogmes et n'admettent pas le baptême. Ils sont nombreux et riches. Les *presbytériens* sont fort nombreux en Ecosse: ils n'admettent pas l'épiscopat et n'ont aucune liturgie. Les *methodistes*, également fort nombreux ont produit douze sectes, et chacune de celles-ci est en voie d'en engendrer plusieurs autres. Les *baptistes* relient le baptême des enfants. Il y a une autre secte fameuse qui pratique la vie commune, afin de pouvoir commettre plus librement toutes sortes d'abominations. Le Gouvernement les laisse faire. Voilà les sectes principales; chacune d'elles est mère de plusieurs autres. Ainsi donc le *cadavre* est en pleine voie de *dissolution*."

FRANCE. Le catholicisme y apparaît sous la plus riante perspective. La charité anime tous les cœurs. Les associations religieuses pullulent. Grand nombre de legs de 10,000, 15,000, 30,000, 40,000 francs sont venus en aide à ces communautés naissantes.

Russie. Voici la dangereuse position où se trouvent les Catholiques.

1o. Il est défendu aux catholiques de bâtir ou même de réparer une église.

2o. La moindre correspondance avec Rome est très-sévèrement punie: deux Dominicains viennent d'être exilés.

3o. Dans les collèges, dans la presse et partout on encourage le prosélytisme des